



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Lutte contre le racisme

Question écrite n° 56693

Texte de la question

M Bernard Lefranc attire l'attention de M le secrétaire d'Etat à l'intégration sur les conclusions du rapport annuel de la Commission nationale consultative des droits de l'homme. Dans son rapport qui comporte trois volets, l'examen des manifestations du racisme et de l'antisémitisme en France en 1991, l'évaluation des réponses qui y ont été données par l'administration et l'analyse des nouveaux aspects du racisme, la Commission fait état de l'installation du sentiment xenophobe chez nos concitoyens (41 p 100 des Français se disent racistes, 40 p 100 ne croient pas à l'avenir de l'intégration, 49 p 100 disent ressentir de l'antipathie pour les maghrébins, tandis que selon les dernières statistiques du ministère de l'intérieur, les actions et menaces à caractère raciste sont en constante progression depuis 1987), et suggère que la lutte contre le racisme doit radicalement changer de méthode : « aux traditionnelles condamnations incantatoires doivent se substituer des arguments rationnels étayant des mesures de prévention, d'éducation et d'offensive civique ». Il lui demande par conséquent de bien vouloir lui préciser si une action d'information civique par le biais de spots radiophoniques et télévisés peut être réalisée en 1992 par son secrétariat.

Texte de la réponse

Reponse. - Le secrétaire d'Etat chargé de l'intégration, partage les inquiétudes exprimées par l'honorable parlementaire à l'occasion de la publication du dernier rapport de la commission consultative des droits de l'homme, concluant à l'installation d'un sentiment xenophobe chez nos concitoyens. La mise en œuvre d'une politique active visant à affirmer les valeurs républicaines, à renforcer l'exercice des droits et des responsabilités civiques est au cœur de l'action menée par le secrétariat d'Etat à l'intégration. Dans ce cadre, il soutient toutes les initiatives audiovisuelles visant à valoriser le rapprochement des pratiques culturelles des différentes communautés vivant sur le territoire français et à promouvoir la citoyenneté. Au-delà, le secrétaire d'Etat félicite l'honorable parlementaire de sa vigilance. La lutte contre les tensions racistes et la défense des valeurs républicaines impliquent en effet une mobilisation permanente de l'ensemble des élus.

Données clés

Auteur : [M. Lefranc Bernard](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 56693

Rubrique : Racisme

Ministère interrogé : intégration

Ministère attributaire : intégration

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 avril 1992, page 1878